

**CARTE DU ZONAGE REGLEMENTAIRE
RETRAIT-GONFLEMENT DES ARGILES
PARTIE NORD**

Echelles : 1 / 5000 et 1 / 2500

Approuvé par arrêté préfectoral

n° 2016-293-001

du 19 octobre 2016

SERVICE INSTRUCTEUR
DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES

REALISATION
SOCIETE D'INGENIERIE DES MOUVEMENTS DE SOLS ET DES RISQUES NATURELS
(IMSRN)

Octobre 2016

Niveau de contrainte

- Zone bleue : CONSTRUCTIBLE SOUS CONDITIONS (B1)
- Zone bleue : CONSTRUCTIBLE SOUS CONDITIONS (B2)
- Zone blanche : CONSTRUCTIBLE SANS CONTRAINTES SPECIFIQUES

* vis-à-vis du risque naturel Retrait-gonflement des argiles

Fond de plan : Plan Cadastral Informatisé (Oct. 2015)

Limite communale

